AR PREFECTURE

082-218201127-20200130-CM20200130\_22-DE

Regu le 04/02/2020

## DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

### **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

#### COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### L'AN DEUX MILLE VINGT LE 30 janvier (30/01/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 24 janvier, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

#### **ETAIENT PRESENTS:**

M. Jean-Michel HENRYOT, Maire,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**,

Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, M. Fernand RODRIGUEZ, Mme Sabine AUGE, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**, **ETAIENT REPRESENTES**:

M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), Adjoint,

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Sabine AUGE), Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Eliette DELMAS (représentée par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Fabienne MAERTEN), M. Jean-Luc GARRIGUES (représenté par Madame Muriel VALETTE), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), Mme Valérie CLARMONT (représentée par Monsieur Jean-Michel HENRYOT), Mme Christine FANFELLE (représentée par Monsieur Gérard VALLES), Conseillers Municipaux.

### **ETAIENT ABSENTS:**

M. Aïzen ABOUA, M. Franck BOUSQUET, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**. **ETAIENT EXCUSES**:

Mme Sandrine PIAROU, M. Gilles BENECH, Conseillers Municipaux.

Monsieur ANDRAL est nommé secrétaire de séance.

### AFFAIRES CULTURELLES

22 - 30 janvier 2020

# 22. Convention exposition temporaire « Tous les métiers sont mixités »

Rapporteur: Madame VALETTE.

Considérant l'opportunité pour la ville de Moissac et plus particulièrement le service Bibliothèque, d'établir une collaboration avec l'Espace des Diversités et Laïcité de Toulouse,

**Considérant** l'intérêt de créer des passerelles entre éducation, culture et lecture auprès des établissements scolaires du secondaire,

AR PREFECTURE

082-218201127-20200130-CM20200130\_22-DE Regu le 04/02/2020

Considérant l'intérêt de réaffirmer l'importance du rôle éducatif et pédagogique de la bibliothèque auprès des élèves,

Considérant l'offre culturelle supplémentaire que constitue cette exposition pour la population moissagaise,

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

**APPROUVE** le projet de convention entre l'Espace des Diversités et Laïcité de la ville de Toulouse et la ville de Moissac,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Pour copie conforme

Moissac le 31 janvier 2020

Le Maire

Jean-Michel HENRYOT